

ASSOCIATION DE BOULOURIS
POUR LA QUALITÉ DE LA VIE



Association agréée par la Préfecture du Var
Bureau municipal de Boulouris 83700 Saint-Raphaël

Mars 2025

BULLETIN
D'INFORMATION

No 123

L'association (novembre 2025)	02
Le mot de la Présidente	03
Les commissions ont la parole	
Info	04
Urbanisme	05
Communication	05
Culture/loisirs	08
Environnement	09
Sécurité	15
Lettre de Rosemonde de Bellépine à Madame de la Plumequigratte	17
Pêle-mêle	19
Infos pratiques	20

Merci de bien vouloir lire le bulletin afin de nous contacter et de nous faire part de vos remarques.

L'association (Novembre 2025)

Bureau et administrateurs

Présidente	Françoise Tetaz
Vice-présidente	Annie Pascal
Trésorière	Monique Lesné
Secrétaire	
Secrétaire adjointe	Jacqueline Doukali
Présidente d'honneur	Françoise Thomas

Administrateurs (hors bureau)

Mesdames	Messieurs
Catherine Blondel	Frédéric Blondel
Marie-Françoise Bouchet	Jean-Louis Chabanas
Caroline Maison	Patrick Fresnais
Danièle Mistral	Gilles Maison

Conseiller(e)s

Mesdames	Messieurs
Élodie Fresnais	
Josette Guerrin historienne de l'association	

Délégués de Secteur

1	Mme Mistral
2	Mme Ginguenaud
3	Mme Guillaud
4	Mme Froissant
5	Mme Bouchet
6	Mme Lesné
7	Mme Doukali
8	Mmes Flavigny, Tetaz

Le mot de la Présidente

Chers adhérents,

En cette fin de premier trimestre, l'optimisme est de rigueur.

Soutenus par les commerçants et les bouloirissiens nous avons pu faire part de nos réflexions concernant l'aménagement de la Place Saint-Jean et le jardin de la mairie.

Nous continuons à travailler et rencontrons nos élus afin de faire remonter vos observations et être comme nous l'avons toujours été force de propositions.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints dont certains actifs encore bien loin de la retraite, ce qui nous permet de mieux cerner comment Boulouris doit évoluer.

D'autre part forts d'adhérents désireux de s'investir nous allons pouvoir renforcer nos commissions environnement, vie au village, sécurité/circulation...

Comme vous pourrez le lire dans le bulletin nous avons déjà en ce début d'année pu participer à des commissions, participer au nettoyage du CRAPA...

Nous avons eu bien du mal à redémarrer après le Covid mais ça y est !!!

ON EST REPARTI

Françoise Tetaz

Cette année il nous a encore été bien difficile de fixer une date pour l'AG tout en espérant pouvoir s'y tenir ...pas d'élections...pas de référendum...

Assemblée Générale Ordinaire : Samedi 14 juin 2025 Salle Laforest

Les commissions ont la parole

➤ Info

Aménagement du jardin de la Mairie

L'aménagement du jardin de la Mairie est en projet. Les Boulourissiens, les associations vont être consultés. Quatre associations ont déjà été consultées : Boulouris Animation, l'ABQV et deux associations de loisirs. La volonté de l'ABQV et de Boulouris Animation est de faire un jardin communal entièrement dédié aux habitants et vacanciers.

Les deux associations de loisirs consultées proposent que le jardin soit une continuité de la Place Saint Jean et sont désireuses d'ajouter en plus des gradins en dur ainsi qu'un espace devant ces gradins avec un revêtement de sol souple.

Pour notre part nous voyons l'aménagement du jardin de la mairie en trois temps : amélioration de l'existant, création de nouveaux « îlots », déplacement ou destruction de certains éléments. Plusieurs emplacements peuvent convenir pour un terrain de boules. Il est entendu qu'il faut garder toute la végétation existante : elle ne gêne pas pour la création de nouveaux îlots. D'autre part il y a un arbre qui a été planté par madame Burg survivante de la catastrophe du Mont Sainte Odile, aujourd'hui décédée, il avait été entendu qu'il y aurait une plaque à cet endroit, cela n'a pas été fait et pourrait se faire.

- I. Déplacer les toilettes
- II. Démolir tous les piliers
- III. Faire des îlots :
 1. Jeux Enfants : rajouter banc, quelques jeux tobogan...
 2. Jardinage enfants : réorganiser, rajouter carré potager...
 3. Détente : banc, ombre, boîte à livres...
 4. Spectacles, petits concerts, repas ...
 5. Terrain boules
- IV. Matériel démontable :
 1. Chaises, tables
 2. Barnum
- V. Matériel fixe
 1. Kiosque doit-être dans le prolongement de l'espace spectacle en vue d'animations futures, type fête de la musique, petits spectacles ...



3

➤ Urbanisme/Conseils : Jean-Louis Chabanas

- **PLU**

Le dossier ne semble pas avoir beaucoup avancé. La finalisation prévue 1er trimestre 2025 sera probablement repoussée et donc également l'enquête publique.

- **Aménagement de la place Saint-Jean**

Là non plus pas de nouvelles. Les réunions avec les commerçants puis les associations promises par M. le Maire ne sont pas programmées.

Les premiers travaux de réseaux ont été effectués vite et bien.

➤ Communication : Patrick Fresnais

- **Etat d'avancement du déploiement fibre par Mr Pavoni** (Responsable du suivi et développement fibre)

« Comme vous le savez les travaux de raccordement à la fibre ont débuté l'été dernier avec la mise en place du raccordement à la demande « RAD », voici l'état initial de la carte à ce moment-là.

<https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=6.794826253876863&lat=43.421405390871996&zoom=15.165631576019557&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2024T2>

(35175 locaux raccordables à la fibre)

À ce jour vous constaterez l'évolution des travaux avec les différents points de raccordement à la demande obtenant la mention « RAD en cours de déploiement », cet état correspond aux zones ayant reçu des travaux de raccordement et pouvant recevoir une éligibilité fibre dans les prochains mois/semaines.

<https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=6.794826253876863&lat=43.421405390871996&zoom=15.165631576019557&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2024T4>

(35719 locaux raccordables à la fibre)

La mention « RAD en cours de déploiement » annonçant un prochain raccordement final client, les personnes étant actuellement sous cette mention devront régulièrement vérifier leur état d'éligibilité sur le lien ci-dessous, ils pourront le moment venu accéder à une option d'abonnement fibre. »

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

- **Interrogations de l'ABQV dans le cadre du déploiement de la fibre !**

Est-il prévu une sécurisation des armoires de mutualisation, qui restent ouvertes à tous les opérateurs pour effectuer les créations de lignes ou maintenance de ces lignes. Le déploiement n'a pas été simple, il serait dommage de se trouver confronté à un autre problème, celui de la maintenance et de l'entretien de ces armoires sensibles à la sous-traitance et aux techniciens peu scrupuleux dans leur intervention, et aux actes de vandalisme. Normalement c'est orange qui a la charge de l'entretien des armoires Fibre.

Est-il prévu sur le secteur que les armoires fibre soient protégées avec des serrures connectées uniquement ouvrables à distance par un appel à un serveur/opérateur spécifique, qui ouvre la porte sur vérification de l'habilitation du technicien.

Actuellement la solution de la porte ouverte, n'aide pas à maintenir une bonne qualité du réseau.

Que peut-on dire au sujet de l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ?

Pour les années futures qu'elles seront les orientations pour le passage des réseaux, et du devenir des câbles aériens existants. La facilité d'installation ainsi que le coût des travaux sont en faveur de l'aérien,

le choix ne va-t-il pas se faire naturellement vers ce type de technologie. Cependant les câbles souterrains sont moins affectés par les phénomènes météorologiques.

De nombreux Boulourissiens sont pour l'effacement et la sécurisation des réseaux, afin d'améliorer l'esthétique de leurs quartiers.

- **Quelques infos complémentaires de Mme Meyer (Conseillère Municipale au Numérique)**

« Le chantier avance vite malgré de nombreux problèmes techniques. En effet, il est très difficile d'implanter la fibre sur des poteaux Enedis pour causes de normes de sécurité. Il doit exister une distance réglementaire entre le fil électrique et la fibre, dans quelques cas favorables, Enedis peut faire ce que l'on appelle du " torsadé".

Il y a aussi le problème des poteaux implantés depuis longtemps dans le fluvial et que l'on doit absolument déplacer pour éviter une obstruction en cas de pluies importantes. Par exemple dans Boulouris l'avenue des fleurs cumule ces 2 problèmes et ralentissent le déploiement mais NGE et Enedis trouvent des solutions. On est dans la phase de ce qu'on appelle le dernier kilomètre, seuls les endroits présentant des difficultés restent à traiter !

Concernant les armoires, elles sont la propriété d'Orange et nous ne pouvons en aucun cas intervenir sauf en signalant ce qu'il faut bien appeler des incivilités voire même des délits. »

- **Satellite**

Starlink

Une solution pour les zones blanches ou mal desservies par les réseaux mobile ou fixe à très haut débit.

Coût moyen par mois : 40 €

Achat Matériel : 225 € (Possibilité location)

Débit moyen : 100 Mbps

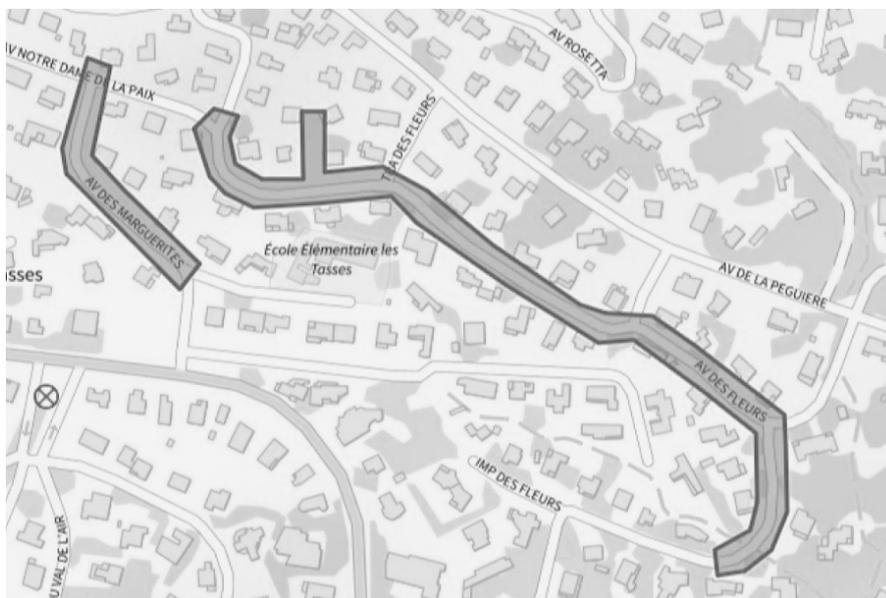
Réception : 200 Mbps

Envoi : 30 Mbps

L'Arcep a récemment publié deux décisions concernant le satellite. La première concerne l'autorisation d'utilisation des fréquences attribuée à Starlink tandis que la seconde concerne la possibilité pour Orange d'utiliser d'autres fréquences.

Le système « STEAM-1B » est la nouvelle constellation de satellites non géostationnaires de Starlink qui permettra des vitesses de 1 Gbps.

- **Monsieur Pavoni nous communique :**



L'installation électrique en parallèle du réseau télécom pose actuellement de gros problèmes sur toute la zone. (ce n'était pas le cas au moment de la mise en place initiale / normes)

Enedis doit dans le meilleur des cas intervenir pour sécuriser L'Av des Marguerites et L'Av des Fleurs la 1^{ère} semaine d'Avril, mais nous n'avons à ce jour aucune demande d'arrêt de leur part. (Orange à bien relancé Enedis à ce sujet la semaine dernière)

Pour résumer, NGE est actuellement toujours dans l'incapacité de travailler proche de ces lignes électriques



➤ **Culture/Loisirs/Vie au village**

- Nous vous proposons trois « sorties pédagogiques » d'une demi-journée.
Si vous êtes intéressés appelez. Ces sorties sont limitées à une dizaine de personnes.

1-sur les pas des carriers :

Aménagé au cœur du site du Dramont ce parcours vous fera découvrir l'histoire humaine et industrielle des anciennes carrières de porphyre.

Dans la continuité des Carrières du Dramont (1864/1959), nous vous ferons découvrir le métier de carrier et les grands événements historiques qui lui sont inextricablement liés (barrage de Malpasset/seconde guerre mondiale).

2-la maison des carriers :

Quatre salles vous présentent la vie quotidienne des carriers, travail, famille, origines...

3-le sentier Julie :

L'arrêté préfectoral du 15 mars 2012 impose la remise en état de la carrière des Grands Caous à la fin de la période d'exploitation selon un plan de réaménagement sur 30 années, composé de 6 phases d'une durée de 5 ans.

La découverte du sentier Julie permet de voir la progression de la remise en état, ainsi que les installations de la carrière.

Au cours de votre visite sur ce sentier labellisé Qualité Tourisme, nous vous présenterons les aspects industriels, environnementaux et historiques d'un site qui exploite depuis 1959 une roche unique et remarquable : le porphyre bleu de l'Estérel. Vous serez surpris par ses installations modernes, son engagement en faveur du développement durable et ses actions en matière de biodiversité.

D'autres sorties de ce type sont prévues nous vous tiendrons informés.

- **Repas annuel à l'Urban Beach :**

Nous étions nombreux au repas annuel qui s'est déroulé à l'Urban Beach dans la joie et la bonne humeur.

Comme chaque année Amina et son équipe nous ont réservé un très bon accueil et concocté un excellent repas.

➤ Environnement

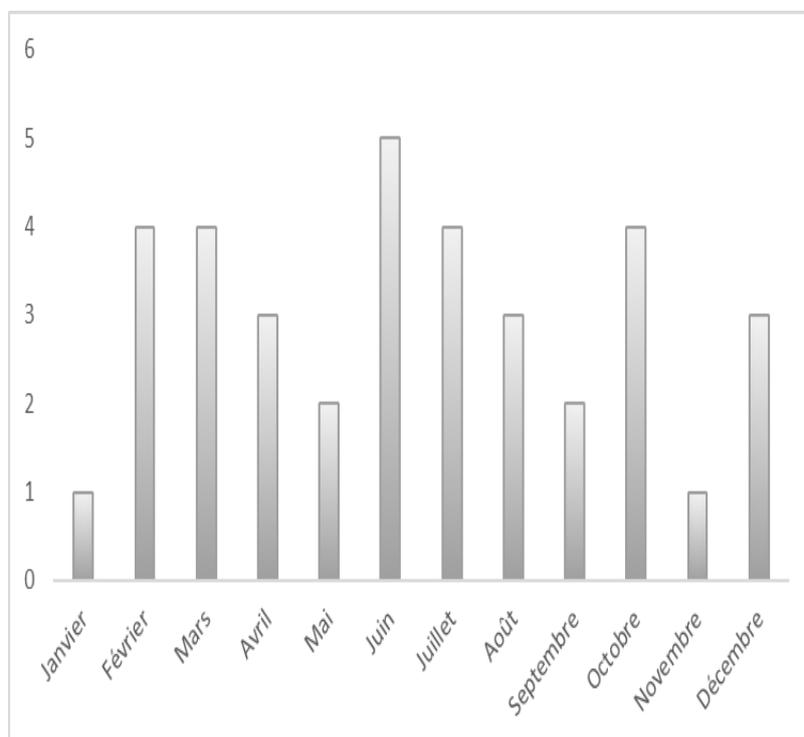
• CARRIÈRE DES GRANDS CAOUS :

Le Comité Local de Concertation et de Suivi (CLCS) de la Carrière des Grands Caous s'est tenu le mercredi 05 février 2025 à l'hôtel BEST WESTERN La Marina de Saint Raphaël.

VIBRATIONS

Madame MUHLKE (riveraine, propriétaire de la ferme des Grands Caous) : Quelles sont les conséquences à partir du seuil limite défini dans l'AP de 10 mm/s ?

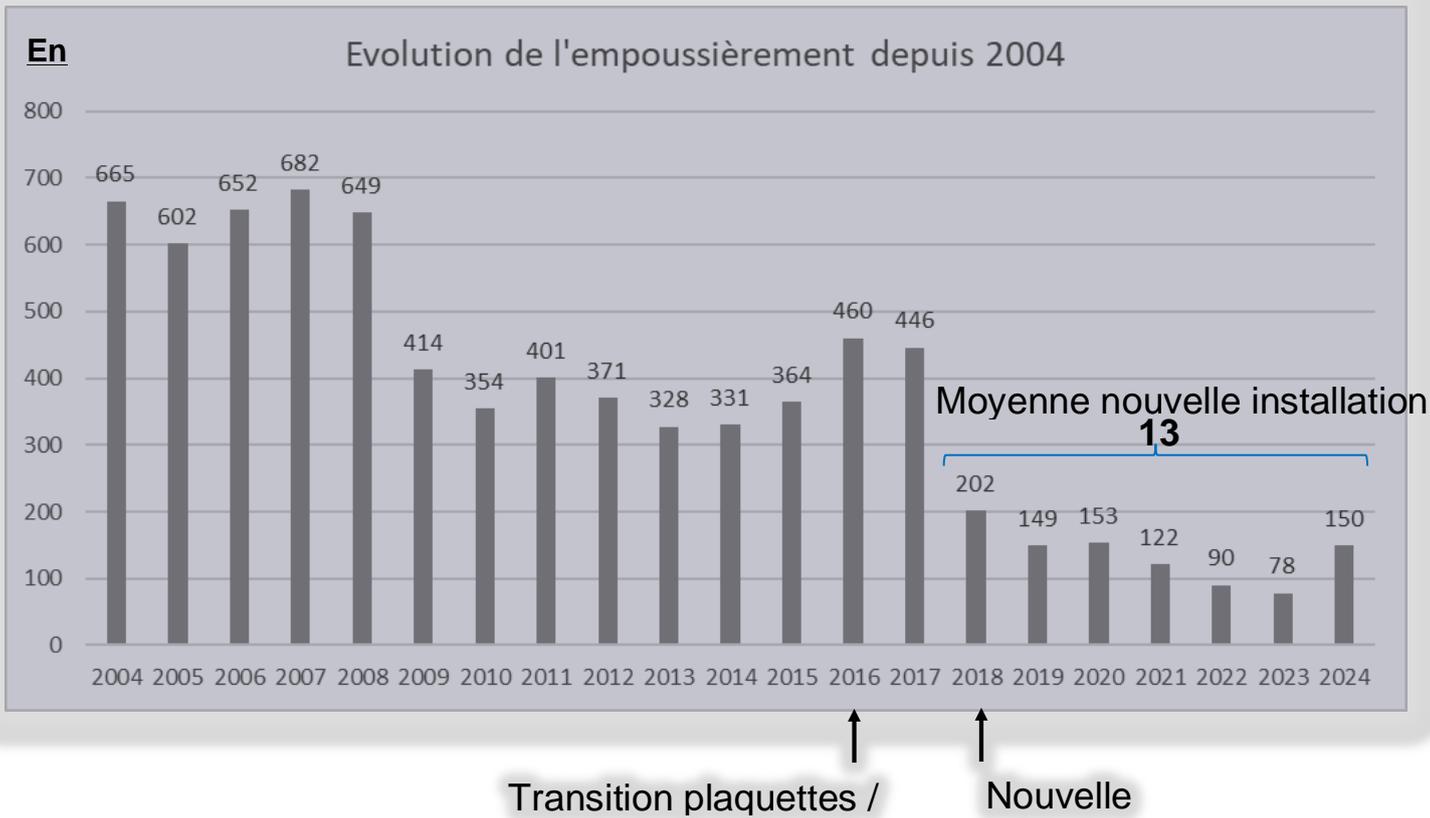
Réponse : Il est difficile de répondre précisément à cette question, car les conséquences dépendent de nombreux facteurs (par exemple, le type d'habitation, etc.). Les tirs de mines ne doivent pas provoquer de vibrations entraînant, dans les constructions voisines, des vitesses particulières pondérées supérieures à 10 mm/s mesurées sur les trois axes de la structure. Ce seuil n'a jamais été atteint lors de nos mesures et les résultats de 2024 déclenchant le sismographe (0.61 mm/s chez un riverain et 1.09 mm/s à la ferme des Grands Caous) demeurent bien inférieurs aux 10 mm/s autorisés.



Année	Nb de tirs
2018	31
2019	43
2020	36
2021	28
2022	38
2023	29
2024	36

POUSSIÈRES

L'objectif des mesures d'empoussièrement est d'évaluer l'impact des unités de production en périphérie de site par des mesures de retombées atmosphériques. En 2023, nous avons atteint un seuil plancher équivalent à la jauge témoin de type a). Les résultats 2024 bien que supérieurs à 2023 restent bien en deçà du seuil réglementaire des 500 mg/m²/jour pour les jauges de type b).



La durée d'exposition des capteurs est fixée à 30 jours ± 6 jours. A l'issue, les collecteurs sont traités en laboratoire, où les retombées atmosphériques totales sont analysées.

mg/m²/jour

2024

	TEMOIN 1	Limite EST 2	Limite SE 3	Limite SUD 4
	a	c	c	c
Du 27/03/2024 au 29/04/2024	385	341	186	247
Du 04/09/2024 au 02/10/2024	93	201	181	315
MOYENNE ANNUELLE GLISSANTE 2024	239	271	184	281

MOYENNE CAMPAGNE (jauges type B)	MOYENNE ANNUELLE GLISSANTE (jauges type B)
183	124
117	150

150

Les conditions météorologiques de 2023/2024 ont été comparées et sont globalement similaires quant à la direction des vents, en revanche on constate une tendance légèrement plus humide en 2024 qu'en 2023. La jauge de type a) ou jauge témoin a connu un impact significatif (multiplié par 4). Elle est située en dehors de l'axe principal de la carrière par rapport aux vents dominants, tandis que les jauges placées en limite du site (de type c) / Jauges 2 à 5) ont montré une évolution plus modeste (multipliée par 1,1 à 1,6). Cela démontre que l'impact des poussières générées par la carrière est minime sur les concentrations de poussières mesurées notamment sur les jauges de type b), jauges les plus éloignées du site. Les causes avancées restent des hypothèses possibles : chantiers voisins, poussières sahariennes, ou encore campagnes de débroussaillage.

SUIVI ECOLOGIQUE PLURIANNUEL ET ACCOMPAGNEMENT ENVIRONNEMENTAL

En 2024, le suivi écologique s'est concentré sur l'inventaire de la flore et des insectes. Mélanie LARREDE de l'Office National des Forêts (ONF) nous présente les conclusions 2024 suivantes.

FLORE :

- Concernant la flore, les efforts ont porté sur la recherche d'espèces remarquables. Si certaines espèces déjà identifiées par le passé ont de nouveau été observées comme le sérapias à petites fleurs, le sérapias négligé ou le palmier nain ; en revanche, l'unique station de scille fausse jacinthe observée en 2017 au niveau de la barrière de la piste forestière des Petits Caous n'a pas été revue. L'absence d'observation ces dernières années tend à penser qu'elle n'est plus présente. Autre point notable au niveau de la flore remarquable : de nouvelles stations d'aristoloche, plante hôte des papillons Diane et Proserpine ont été identifiées au cours de l'inventaire 2024.
- L'inventaire de la flore 2024 s'est également concentré sur les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE). Les actions entreprises pour essayer d'endiguer la prolifération du mimosa argenté sont encourageantes sur la station pilote où la technique de cassage / tire sève a été employée. Cette méthode pourra être étendue à d'autres stations du périmètre.
- En outre, un inventaire réalisé au sein même de la carrière a permis d'identifier l'onagre bisannuelle. Cette EVEE repérée uniquement à l'intérieur du site et non en extérieur, tend à établir qu'elle a été apportée du fait de l'activité de la carrière. L'ONF préconise une campagne d'arrachage pour éviter qu'elle ne se développe dans le milieu naturel.

INSECTES :

- La carrière abrite une belle diversité d'espèces de lépidoptères et en particulier le Pacha à deux queues (ou Nymphale de l'arbousier). Il s'agit d'une espèce non protégée mais considérée comme patrimoniale car elle est en limite d'aire de répartition et qu'elle réalise son cycle vital sur une plante hôte exclusive : l'arbousier. Pas d'effort de prospection accru cette année sur les individus de Diane et de Proserpine comme en 2022. Ces espèces n'ont pas été observées cette année : il est probable que les effectifs soient très faibles et ne se reproduisent pas sur le site prospecté.
- Concernant le réaménagement de la zone Nord-Est de la carrière, l'ONF est plutôt satisfait des résultats à ce jour. Si les chênes verts ne se sont pas très bien adaptés au substrat de la zone, pas de problème en revanche pour les pins d'Alep, les arbousiers et autres arbustes bas (ciste, nerprun, filaire ...). Lors des campagnes d'hydroseeding, l'inule visqueuse a pris le dessus (d'où la diminution de proportion de cette graine lors des projections de la seconde campagne d'hydroseeding) mais cela ne pose pas de problème.
- Les inventaires 2025 vont se concentrer sur les reptiles et les oiseaux.

AUTRES INTERVENTIONS :

- Vincent CHASSERIAU de la CCI du Var présente à l'assemblée l'évolution du label « Qualité Tourisme » vers celui de « Destination Excellence ». En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil et des services, ce label renforcera en particulier le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité. Il se substitue à la marque « Qualité Tourisme » depuis mai 2024. Ce dernier sera extinctif à fin 2026. La carrière dont la labellisation Qualité Tourisme court jusqu'en 2028 devra donc repasser un audit d'évaluation pour valider l'usage du nouveau label.

- Didier FEHR, Président du Rucher Ecole de Saint-Raphaël présente le bilan 2024 des ruches mises en place par Luc CHARLIER sur le périmètre. L'année est de nouveau marquée par une forte pression du frelon asiatique d'où la transhumance des ruches sur la période estivale. Aucune récolte n'a pu être faite au printemps 2024. Lors de la mise en hivernage en fin d'année, les ruches étaient belles et populeuses, en espérant que cela soit un bon présage pour la récolte 2025.

INDUSTRIES VOISINES :

Messieurs Jessy LEDUC, Responsable industries chez COLAS France et Rodolphe ROYEAU, Responsable industries PACA / LR chez EUROVIA nous présentent l'évolution de leurs activités respectives.

Suite aux demandes formulées par Madame MUHKLE, riveraine propriétaire de la Ferme des Grands Caous concernant le bruit et les odeurs, les industries COLAS et EUROVIA prennent note des remarques émises et mettront tout en œuvre pour répondre de manière appropriée, en apportant les ajustements nécessaires afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de leurs postes.

La Carrière des Grands Caous prend note du bâchage des camions en sortie de carrière et ne manquera pas de faire un rappel à ses transporteurs dans ce sens.

Madame MUHKLE fait également remarquer le stationnement illicite de camions n'appartenant pas à l'activité de la zone et le bruit régulier occasionné par des motos venant rouler de manière intensive le long du RD 100.

Antoine BERTANI, en charge de la maison des carriers nous retrace l'historique des Carrières du Dramont jusqu'à la Carrière Delli Zotti, aujourd'hui Carrière des Grands Caous. Son témoignage passionnant nous démontre toute la richesse des enseignements liés à la profession de carrier et l'importance de maintenir cette mémoire.

CONCLUSION

Monsieur GAILLARD remercie l'ensemble des participants de leur présence et participation. Un cocktail déjeunatoire est organisé à l'issue de la réunion. Pour les personnes intéressées, Madame COUZINET et Monsieur GAILLARD ont mené la visite de la carrière en début d'après-midi répondant aux questions.

- **Comme tous les ans quelques Rappels**

- Moustiques
- Charançons rouges
- Chenilles processionnaires
- Arrêté préfectoral portant sur le règlement du débroussaillage
<http://www.var.gouv.fr:Accueil/politiques>
publiques/Environnement/Forêt/Emploi du feu/Réglementation de l'emploi du feu dans le var

Renseignements :

ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOÉRATION

- Cavem n°vert : 0800104011
- Dépliants en mairie

- **L'ABQV était présente. à la Randonnée ramassage des déchets du vendredi 21 février :**

Vendredi 21 Février 2025, l'Office de Tourisme de Saint-Raphaël a organisé une **Randonnée ramassage des déchets** en partenariat avec **Le Pôle Ecologie Intelligente** de la **Ville de Saint-Raphaël**, **Le Casino Barrière**, le prestataire **PASSION ESTEREL**, l'**Office National des Forêts** et le **Groupe Pizzorno**.

L'Office de Tourisme s'engage depuis début 2024 aux côtés de différents partenaires et institutionnels afin de proposer à titre gratuit aux vacanciers et aux locaux une randonnée ramassage des déchets sur différents sites naturels du Massif de l'Estérel et du littoral raphaëlois. La fréquence est d'une opération organisée pendant chaque période de vacances scolaires et deux pendant l'été, soit six randonnées ramassage sur l'année.

le lieu choisit en accord avec l'**ONF** était:

-Le CRAPA (et ses environs)

Bilan :

Nature et poids des déchets collectés

NATURE	POIDS
Verre	16 KG
Tri Sélectif	25 KG
Ordures ménagères	30 KG
Encombrants	39 KG
Pneus	160 KG
Végétaux	130 KG
TOTAL	400 KG
TOTAL DEPUIS DEBUT 2024	1012 KG



- ✓ Prochaine opération prévue **vendredi 25 Avril 2025**, dans le cadre de **Var, la Semaine Nature**, opération portée par **Var Tourisme**.
- ✓ **Entre temps n'oubliez pas également l'Opération de Nettoyage des Ports les samedis 8 et 15 Mars.**
- ✓ Rendez-vous le samedi 8 mars, au Port de Santa Lucia et le samedi 15 mars, au Vieux-Port pour participer à cette action citoyenne seul, entre amis ou en famille !

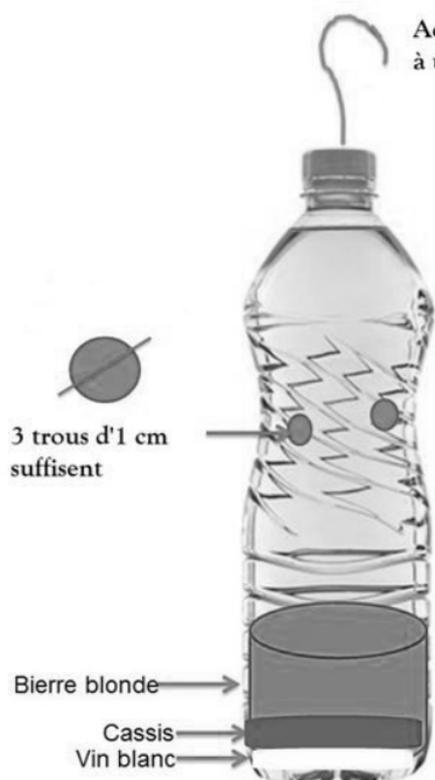
Nous vous attendons nombreux !

En effet, l'année 2025 a été proclamée « Année de la Mer » par l'Organisation des Nations Unies (ONU), mettant en lumière l'importance cruciale des océans pour notre planète. Cette initiative vise à sensibiliser le public, promouvoir leur protection et encourager des actions concrètes face aux défis environnementaux qui les menacent.

Pour plus d'informations, vous êtes invités à consulter l'agenda de la Ville : <https://bit.ly/3Xgg04q> et <https://bit.ly/43bGCHv>

• LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE C'EST MAINTENANT

C'est la saison pour s'y mettre ! Ce n'est pas quand ils pullulent, au cœur de l'été, qu'il faut piéger les frelons asiatiques, mais maintenant, au moment où les reines sortent pour faire leur nid.



- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.

- Le frelon asiatique se révèle être un nuisible très invasif du fait de l'absence de prédateur. La lutte contre les frelons asiatiques vise essentiellement à piéger les femelles fondatrices appelées reines pendant leur période de forte circulation. Lorsque l'on attrape un frelon en mars/avril, c'est forcément une reine donc un futur nid en moins.
- C'est maintenant qu'il faut intervenir jusqu'au mois de juillet, car ensuite, ce sont les frelons européens qui risquent d'être piégés. Ces derniers sont utiles à la biodiversité.
- Pour cela, il s'agit de construire un piège à frelons asiatiques à partir d'une bouteille en plastique. Notons que quand le piège est plein, il faut le vider et rajouter du liquide, **sans le laver** car ce sont les phéromones déposées par les frelons qui attirent les autres frelons ; ces mêmes phéromones ainsi que le vin blanc éloignent également **les abeilles**. Veillez à bien respecter les dimensions du piège de façon à faire un piège sélectif protégeant les autres espèces.
- Mettez un maximum de pièges dans vos jardins, potagers, terrasses... Cette démarche citoyenne permettra de fortement diminuer le nombre de nids dans votre secteur.
- Placez le piège entre 50 et 150cm de hauteur, avec une exposition solaire le matin, et plutôt à l'ombre l'après-midi.
- Cette action préservera la biodiversité et nous permettra de pratiquer nos loisirs en toute sécurité.

➤ **Sécurité**

• **Commission communale pour l'accessibilité**

Nous avons assisté à la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCPA) qui s'est déroulée en janvier. Le rapport sera dans le bulletin de juin.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

VOIRIE :

Évolution des Places PMR

Adaptation des passages piétons pour les usagers mal ou non-voyants .

Actualisation du Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics :

Présentation bureau d'études ACCECIAA

Projets en cours : Promenade des Bains /Places St Jean et Giannetti

TRANSPORTS :

Création et fonctionnement du Handibus

Réalisation d'une étude spécifique : ligne Agglo bus n^o4

BATI:

Point sur l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Présentation du dispositif ACCEO à destination des personnes mal ou non entendants.

LOISIRS :

Présentation Arrêté Culture

Handiplages

Information Handigolf

Présentation structure Nautisme adaptée

Santa Lucia . Création d'un parcours santé PMR

DIVERS :

Hôpital CHI BONNET : accueil des patients en situation de handicap .

Point Accessibilité commerces.

Dans cette étude qui a été traitée avec sérieux, il est constaté le manque de places de parking sur la Place Saint-Jean. Le service Autonomie et Accessibilité ignorait le Plan de réaménagement. Ils n'ont pas été consultés !!!!!

• Évacuation des eaux pluviales de l'Armitelle

Beaucoup de résidents se plaignent de l'entretien du canal d'évacuation des eaux pluviales de l'Armitelle.

Après plusieurs visites des sites concernés nous avons pu constater certains dysfonctionnements sur ce rio.

Les photos prises sur un site se passent de commentaires....



L'effondrement d'un mur bloque le passage du rio sous l'avenue de la grande corniche et le risque de bouchon est évident et pourrait provoquer d'importants dégâts sur les résidences se trouvant en contre bas.

De plus se pose la question de l'apport supplémentaire en eau pluviale conséquence de la construction d'une résidence sur cette avenue.

Si vous rencontrez des problèmes identiques que ce soit sur l'Armitelle ou autre, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions remonter les informations aux services compétents.

*Rosemonde de Bellépine, baronne du Boulouris d'avant,
à madame de la Plumequigratte*

Bonjour chère Anaïs, me revoilà !

Comment vous-portez-vous ma bonne ? La saison hivernale méridionale et ses frimas (tout relatifs) vous consolent-ils des chaleurs extrêmes subies précédemment ?

Je suppose que oui étant donné que pour vous, comme pour moi, les bains de soleil, c'était « avant », avant quoi au fait ?

Eh bien avant les temps perturbés que nous subissons actuellement. Ah ! Ma douce ! Vous avez quinze secondes pour m'énumérer nos principaux ministres. Les derniers sortis du chapeau. Ces héros si méconnus qui savent tout ce que nous ignorons.

Pour ma part, je n'ai pas plus tôt retenu le nom de l'un d'eux, que le voilà déjà parti. Aussitôt remplacé par un meilleur que lui, qui lui-même...

Le paquebot France est bien secoué. Il tanque au vent mauvais. Gare à ne pas tomber à l'eau les requins rôdent, sans compter que le monde entier est devenu hostile avec ses deux guerres, ses autocrates assoiffés de pouvoir et ennemis de nos démocraties

Heureusement dans notre quartier de Boulouris la houle n'est pas trop forte. Au gré des nombreuses vacances scolaires, la population de Boulouris gonfle et dégonfle... Le petit centre-ville « bouchonne » toujours autant. Mais patience. Une solution verra le jour bientôt. Pas encore de date pour le « bientôt ». De même pour l'aménagement de la place Saint-Jean.

Des idées fusent, s'éloignent, reviennent, repartent. On approche du but. Un espace verdoyant et bienveillant envers les voitures indispensables en ces temps rhumatismaux et arthrosiques. Tout est prévu. À vos marques prêts ? À bientôt...

Il faut bien en convenir, ma bonne, et surtout en profiter, il y a encore de belles heures claires entre la mer et la pinède dans notre annexe raphaëloise de Boulouris. Et puis un jour prochain, nous prendrons le train, l'autocar, ou notre berline pour admirer la nouvelle « promenade des bains » de la ville mère Saint-Raphaël. Nous irons couper le cordon et inaugurer la nouvelle promenade... la plupart des grands de ce monde y seront invités. Ah mais non. Je m'emballe. Je confonds avec la restauration de Notre-Dame de Paris ! C'était beau n'est-ce pas ? Que de beauté renaissante et de bons sentiments reconnaissants ! Qu'elle belle entente parmi les grands de ce monde ! Pendant quelques heures on s'est pris à rêver, n'est-ce pas ? Ils « étaient tous « soci » (amis), comme disait mon amie Provençale. Et puis quelques vols d'avion plus tard, patatras, rentrés à la « maison » les affaires ont repris... Et les discussions toujours aussi âpres. Et Notre-Dame de Paris, impavide derrière ses vitraux...

Et bien nous, plus modestement, attendons les giboulées ou les heures ensoleillées du mois de mars. Les « anciens » disaient que le soleil du mois de mars rendait fou ! Tant pis. Un peu plus, un peu moins ! Je lève mon verre de vin d'orange à notre santé. Le bigaradier a bien donné encore cette année...

À la bonne notre ma très chère.

Votre dévouée Rosemonde.



Pêlemêle

Infos

Questions

Réponses

Cette année il nous a encore été bien difficile de fixer une date pour l'AG tout en espérant pouvoir s'y tenir ...élections...référendum...disponibilités

Assemblée Générale Ordinaire : Samedi 14 juin 2025 Salle Laforest

Calendrier de collecte des déchets à compter du 2 janvier 2025

Ordures ménagères

Emballages ménagers

Ordures ménagères

Emballages ménagers

HIVER	Secteurs Valescure / Boulouris / Agay / Le Dramont / Le Trayas / Anthéor		Secteurs Valescure / Boulouris / Agay / Le Dramont / Le Trayas / Anthéor	
	Porte à porte	Immeubles et collectifs	Porte à porte	Immeubles et collectifs
L			X	X
M		X		
M				
J			X	X
V	X	X		
S				
D				

ETE	Secteurs Valescure / Boulouris / Agay / Le Dramont / Le Trayas / Anthéor		Secteurs Valescure / Boulouris / Agay / Le Dramont / Le Trayas / Anthéor	
	Porte à porte	Immeubles et collectifs	Porte à porte	Immeubles et collectifs
L			X	X
M	X	X		
M				
J			X	X
V	X	X		
S				
D				

RAPPEL

Grâce au partenariat établi avec la **Mutuelle Just**, tous les Raphaëlois peuvent désormais souscrire à la mutuelle communale. Cette démarche a pour objectif de permettre aux habitants de profiter d'une offre de complémentaire santé, spécialement négociée. Seuls les raphaëlois pourront adhérer à cette mutuelle communale. Les personnes dont la seule présence sur la commune est liée à leur travail ne pourront pas être éligibles à cette offre.

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur les avantages offerts par ce dispositif de mutuelle communale ? Les conseillers de la Mutuelle Just sont d'ores et déjà à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée :

- en ligne sur le site just.fr,
- ou par téléphone au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Pratique

Nous joindre ?: 04 94 83 23 72



Nous écrire ?: Bureau municipal de Boulouris 50 Bd des Mimosas 83700

Saint-Raphaël

ou par courriel abqv@orange.fr

Tous les Lundis de 10h à 11h

Bureau de l'association de Boulouris au 1^{er} étage au-dessus de la poste

- Un administrateur peut vous renseigner, vous conseiller
- Vous pouvez consulter des documents relatifs aux jardins, à l'environnement, à l'urbanisme

Nous comptons sur votre apport :

avis, suggestions, documents, ..., tout ce qui peut nous aider à atteindre nos objectifs communs.

Nous vous attendons ...

Rappel :

L'assemblée générale du 9 Juillet 2022 a maintenu la cotisation annuelle (année calendaire) à 25€ par famille. Une majoration de 5€ est appliquée pour les personnes qui ont demandé de recevoir le bulletin par la poste.

Règlement par chèque ou virement (de préférence) ou en espèces

Règlement par virement :

Précisez votre nom et l'objet du virement (cotisation 20xx)

IBAN FR76 3000 3019 1900 0372 7500 162

Marchés : Esplanade Saint-Jean le lundi matin

Renseignements : Mairie 0494197140-Pizzorno 0498118340-Déchetterie 0494405920

Les Vendredis 14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin :

Quartier Estérel Plage - Logis de l'Aspé - Péguière - Boulouris.

Délimité à l'ouest par le boulevard du Maréchal Juin, l'avenue de Villepey, l'avenue Terres Gastes et le boulevard de l'Aspé. Délimité au nord par le rond-point des Collines, le boulevard Baudino à l'intersection du boulevard du Cerceron. Délimité à l'Est par le boulevard de l'Aspé, l'avenue Lagrange, la rue R.Blanchard, l'avenue du Grand Défends et le CREPS de Boulouris. Délimité au sud par tout le long de la SNCF, la plage de la Pescade, la mer et la plage de la Péguière

Les Samedis 15 mars, 12 avril, 17 mai, 14 juin :

Quartier Aiguebonne - le Dramont - Agay - Anthéor - Le Trayas.

(tout l'est de la commune à partir du boulevard de la Mer à Boulouris)

Délimité à l'ouest par la plage de la Pescade, la route des Carrières, le Dramont, Agay, l'avenue du Gratadis (jusqu'au Grenouillet) et Anthéor. Délimité au nord par les Roches Rouges et la route des Calanques.

Délimité à l'Est par la route des Calanques. Délimité au sud par la mer

.Il est demandé aux personnes désirant être débarrassées des objets encombrants (monstres) de bien vouloir faciliter le ramassage en les déposant entre **la veille du ramassage à partir de 18 heures et le jour du ramassage jusqu'à 6h00**** en fonction de la localisation de leur domicile.

Les objets encombrants seront déposés en ordre, en bordure de la chaussée.

Sont autorisés : appareils électroménagers, sommiers, matelas, vélos, mobilier, canapés, fauteuils, ...

Sont interdits : les pneus, batteries, végétaux, produits toxiques, produits liquides, produits issus de travaux, matériaux de construction

****Vous pouvez être verbalisés si vous sortez vos encombrants en dehors de cette plage horaire**